BREVE AAAP ETE 2023

Éditorial

Une quinzaine de personnes, Amis et Adhérents Accueil Paysan confondus, réunis lors d'un week-end de réflexion à Marigny dans l'Allier les 17 et 18 juin, ont posé leurs difficultés et leurs envies quant à la poursuite de leur engagement et au devenir de l'association des Amis. Une remise en cause du fonctionnement actuel avait été annoncée lors des rencontres nationales de Mèze en novembre dernier. C'est l'objet de cette Brève de tenir informés les adhérents Amis aux enjeux qui traversent l'association en leur restituant les principaux éléments débattus. Deux textes sont présentés: le premier dresse un état des attentes des participants dans leur soutien au mouvement Accueil paysan pour maintenir et renouveler leur engagement. Il a une dimension politique quant à la manière d'être actif dans le réseau et apporte un éclairage direct sur les perspectives ouvertes compte tenu des limites actuelles de l'association. Le second, davantage descriptif, retrace les principales contributions et vise à mettre en valeur certains points abordés lors de ces deux jours. Un compte-rendu plus précis ainsi qu'un texte portant sur des éléments de débat et une contribution sur le fonctionnement en collège ont été également rédigés et sont à votre disposition à votre demande.

Le Conseil d'administration

Week-end de réflexion les 17 et 18 juin de l'Association des Amis d'Accueil Paysan

Le Lieu : Gîte Les Guilleminots dans l'Allier à Marigny

Nos hôtes : Anaïs Hubert et David Blouët
Anaïs : Elle est membre du Collectif National d'AP et membre de deux commissions, Culture, et Recherche et Développement. Très impliquée localement, elle est aussi membre de **ÊTRE en Bourbonnais**, membre des écoles de la transition écologique lesquelles proposent des formations gratuites pour les jeunes en décrochage scolaire. Ce sont des formations pratiques et manuelles autour des métiers de l'environnement.
David : Il a créé depuis quelques années une librairie itinérante à vélo , « La Libricyclette » qui apporte cette culture livresque au sein des marchés locaux. Il a commencé un travail de coordination de l'association régionale Accueil paysan Auvergne Rhône-Alpes.
Les 16 Amis d'AP avons donc été accueillis dans une grande et vieille maison bourbonnaise pleine de charme de plus de 300 ans d'âge.
Nos travaux ont été suivis par 2 membres du Collectif National de la FNAP : Anaïs, notre hôte et Marie-Annick Flochlay, co-présidente nationale.

Après-midi du Samedi : Nous avons fait l'habituel « tour de table » qui a fait ressortir les domaines où nous sommes le plus présents aux côtés des adhérents accueillants :

- Le processus de Labellisation dans sa formule actuelle du « Pas à Pas vers l'Agriculture paysanne » où le ressenti et l'expérience des accueillis sont précieux pour les entrées en probatoire.
- Les randos paysannes où l'implication des Amis est unanimement reconnue. Ils sont les premiers à tester les itinéraires et circuits pour rendre compte de leur intérêt.
- Certains.es sont très impliqué.es dans diverses commissions nationales, notamment la commission internationale où ils sont même référents.es de certains pays.
- D'autres participent activement aux CA départementaux et/ou régionaux,
- Quelques-uns, enfin, ont même un rôle d'animateur.trices au sein des associations locales dont le plus grand nombre n'ont pas de poste d'animation et permettent de soulager les paysannes et paysans peu disponibles.

Fonctionnement Interne

Le constat est un peu amer car l'animation de notre association repose sur un CA fatigué et un bureau qui aimerait bien passer la main. De plus si la reconnaissance du bien fondé de notre mouvement d'accueillis existe au niveau de la FNAP, il n'en est pas de même au niveau de beaucoup d'adhérents accueillants et de nombreuses associations locales.

Le « deal » passé entre nos deux associations il y a plusieurs années, à savoir un adhérent d'AP devant amener un adhérent aux Amis, est loin d'être honoré. Nous n'en sommes aujourd'hui qu'à une petite centaine d'adhérents. Certains.es accueillant.es ne connaissent pas encore notre existence et d'autres n'en ont pas compris l'intérêt.

Le but ce week-end est donc de s'interroger sur l'avenir de l'Association des Amis d'AP et sur sa gouvernance.

Le Ressenti

Tous.tes les présents.es ont la volonté de garder ce collectif motivé, renforcé par la création de ces randos paysannes que nous avons contribué à faire émerger au sein du mouvement.
L'idée de la création d'un collège des Amis au sein même de la FNAP a été évoquée aux Rencontres Nationales de 2022 à Mèze. Elle a fait son chemin puisqu'elle a été également évoquée à la dernière commission de la FNAP sur la gouvernance.
L'alternative rapidement évoquée d'une fusion ou d'un rapprochement avec les Amis de la Conf, association plus forte que la nôtre et plus en vue (avec une ou deux pages chaque mois dans le journal « Campagnes Solidaires ») risquerait de nous rendre encore moins visibles.
A ce moment nous nous interrogeons sur la place des Amis à l'intérieur de la Fédération : plutôt positif ou plutôt négatif ? Nous sommes d'accord pour reconnaître l'efficacité de nos actions à l'échelle locale. Mais pour qu'elles soient visibles, il faut les fédérer au niveau national (Agir local pour penser global). Cela permettrait aussi de faire mieux passer le message aux associations départementales que les Amis peuvent être un moteur pour redynamiser leur CA en dormance et fonctionnant à minima.
La création d'un collège des Amis matérialiserait leur reconnaissance et leur donnerait une plus grande visibilité aux yeux des adhérents accueillants. Ce serait aussi pour les Amis une façon de fonctionner plus en collectif au niveau de la gouvernance, plus d'horizontalité avec des postes de référents sur telles ou telles missions auprès de la FNAP.
Autre avantage : en renforcement, voire en remplacement de l'accord de coopération solidaire AP-AAAP signé en 2020, l'articulation AP et AAAP, aurait plus de légitimité car elle serait ainsi officialisée par les statuts internes des deux associations AAAP et la FNAP.
Une autre hypothèse a été émise celle de la dissolution de l'association les Amis d'AP, et adhésion individuelle au collège ad'hoc à la FNAP.

Conclusion

D'une part, l'Association des Amis d'AP doit entamer une réflexion sur l'hypothèse d'un collège au sein de la FNAP (objectifs, atouts, contraintes, faisabilité…) afin d'alimenter les échanges à venir.
D'autre part, la commission Gouvernance de la FNAP va, elle aussi, travailler sur la proposition d'un collège des Amis en son sein, avec l'aide de son juriste attitré Francis Varennes. Aux prochaines Rencontres Nationales en Bretagne (Saint-Jacut de la Mer – Côtes d'Armor), du 29 novembre au 2 décembre, nos deux assemblées générales devront acter cette proposition en vue d'une éventuelle modification des statuts lors d'une AG extraordinaire en 2024.
En attendant, nous devons inviter le maximum d'adhérents à se déplacer à ces Rencontres Nationales en novembre 2023, une information régulière devra être faite, sollicitant les adhérents Amis pour agir.

Une rencontre pour un renouveau de la dynamique de l'Association des Amis d'Accueil paysan

Des expériences riches et diversifiées des Amis

Être Ami d'Accueil Paysan (AP), ce sont des relations vécues qui se partagent et qui demandent à être entretenues en direct : téléphone, rencontres régionales, évènements, etc. Les Amis peuvent être considérés comme un miroir des regards des accueillis pour le réseau AP. Ils apportent un engagement citoyen sur les questions du sursaut climatique, de l'international, de la qualité de la vie, etc. Dans l'évolution des relations villes campagnes, avec comme perspective un nouveau partage de richesses et d'équilibre à trouver, les Amis y ont toute leur place.

Dans cette co-construction, marquée par l'accord de coopération solidaire, aider à ouvrir AP à d'autres partenaires contribue à promouvoir l'agroécologie. Ces actions communes peuvent aussi favoriser l'installation transmission de porteurs de projets dans les territoires. Une dynamique des Amis, déjà produite avec les randonnées paysannes dans chaque région, est ainsi à étoffer. La charte de l'agriculture paysanne est un enjeu aussi pour les Amis qui participent à la labellisation des accueils par le « pas à pas », ce qui constitue un maillon important de leur soutien au réseau AP.

Le collège, un moyen de rendre visible l'action des Amis auprès des adhérents du réseau AP ?

L'association des Amis permet statutairement d'être partenaire du réseau AP. Son Conseil d'administration ne représente pas entièrement les forces vives des Amis mobilisées dans les régions. Certains ne s'y investissent pas, préférant échapper aux discussions centralisées au bénéfice de l'action locale.

Le collectif de la Fédération Nationale d'Accueil Paysan (FNAP) du réseau AP ne peut accueillir un individu Ami sans la légitimité d'une adhésion dans une association nationale. Le mode de fonctionnement en collège peut-il aider à lever cette difficulté ? Si les Amis ont des dynamiques très différentes d'une région à l'autre, ce qui est tout aussi vrai pour les associations du réseau AP, ils peuvent être moteurs à certains moments par leur soutien. Cette réflexion concernant la question du fonctionnement en collège est une nouvelle contribution du collectif des Amis. Le collectif de la FNAP est conscient de tous les enjeux débattus avec les Amis, de la qualité de leurs investissements et du temps qu'ils offrent aux côtés du réseau AP. Un fonctionnement en collège peut offrir des solutions et possibilités de travail qu'il nous faut appréhender.

Certains Amis ne souhaitent pas s'impliquer au niveau national. Cela interroge la cohérence entre l'association des Amis et les associations locales du réseau AP. Les régions qui comptent le plus d'accueillis n'ont pas d'associations AP, tel l'Ile de France. Le lien entre monde rural et monde urbain est un objectif pour la FNAP et légitime la place des citoyen.ne.s au sein du réseau AP. L'idée de collège est-elle une solution pour rendre plus visible cette finalité aux yeux des adhérents AP ? Quelle représentativité pour chaque région ? Comment se déclinent toutes ces composantes ? Les adhésions ? 2023 sera une année de réflexion pour une décision en 2024. Un travail sur les statuts est un préalable.

Dans l'exemple du fonctionnement en collège donné par un Ami AP, Artisans du Monde, le

rôle de chacun doit être bien défini. Lorsque le fonctionnement est posé, avec une répartition des tâches, les commissions de travail bien définies ainsi que le calendrier, l'engagement associatif fait moins peur et pourrait redonner redonne du souffle à l'association.

Une marche à suivre pour un collège des Amis au sein du réseau Accueil Paysan
La prochaine AG aura lieu en Bretagne, à Saint-Jacut de la Mer dans les Côtes d'Armor du 29 novembre au 2 décembre prochains. La création d'un fonctionnement en collège ne se fera pas du jour au lendemain. La présentation d'un contenu pour aller dans un sens ou dans un autre se fera à partir des réflexions et échanges initiés à Marigny et de la contribution de l'ensemble des adhérents de l'association des Amis AP. Comment prendre en compte les dimensions régionales et nationale ? Doit-on faire un mixte des deux ? L'ouverture du réseau AP à l'idée d'un collège est admise et peut favoriser l'implication d'Amis sur des actions concrètes et temporaires. Cette matérialisation de la présence des Amis par le réseau AP gagnerait en légitimité.
Pour débroussailler le terrain, nous sollicitons vos expériences et compétences et vous invitons à vous exprimer. La décision sera prise en Assemblée générale ordinaire après débat et positionnement par rapport à l'option à retenir. Pour nourrir la réflexion et le débat, le travail initié à Marigny doit se poursuivre, nous le souhaitons, avec tous les adhérents. Cette rencontre sereine de Marigny a recréé du désir et de la volonté d'avancer ensemble pour le renouveau de la dynamique de l'association des Amis.